

# Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1883-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

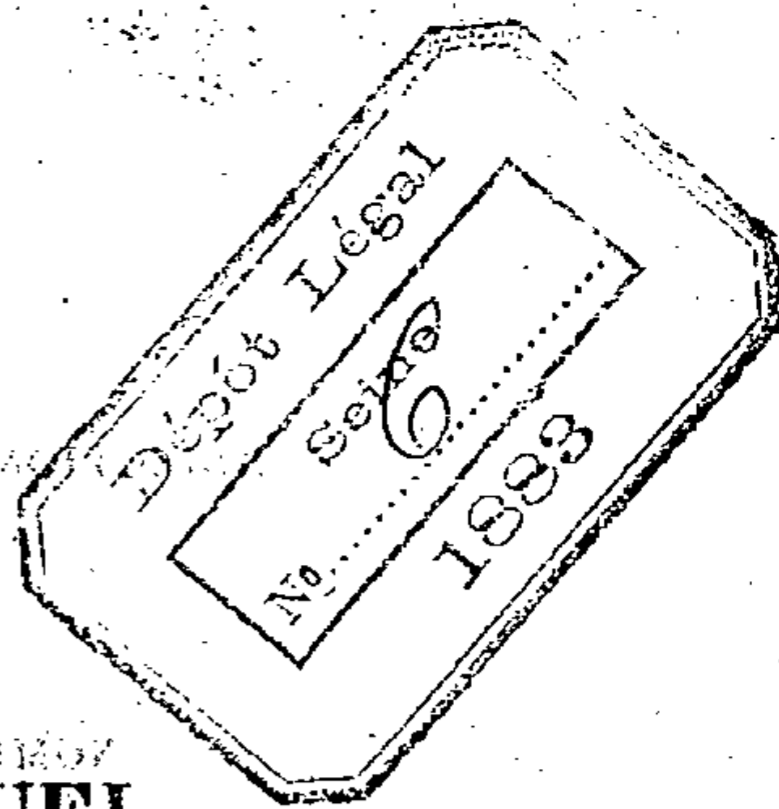
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

1883.

N° 6.

JUIN.



# ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL

DES

# POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

N° 6.

## SOMMAIRE.

	Pages.
INTERRUPTIONS et rétablissements de lignes télégraphiques internationales.....	271
NOMENCLATURE des bureaux de poste britanniques.....	272
NOMENCLATURE des bureaux de poste italiens.....	273
CHANGEMENTS dans la circonscription de bureaux de poste.....	274
CHANGEMENT de dénomination d'un bureau télégraphique. — Suppression d'une recette simple des postes: .....	278
CRÉATION de recettes simples des postes de 4 <sup>e</sup> classe.....	278
BUREAUX télégraphiques créés ou modifiés.....	279
ANNOTATIONS au carnet n° 220.....	282
BÂTIMENTS en partance.....	285
STATISTIQUE des contraventions et abus en matière de franchises postale et télégraphique.....	287
RECTIFICATIONS à opérer à la nomenclature 453 ter.....	290
ACTES de probité et de dévouement.....	290
NOMINATIONS et promotions.....	293

### DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

### INTERRUPTIONS ET RÉTABLISSEMENTS DE LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES INTERNATIONALES.

DÉSIGNATION DE LA LIGNE

OU SECTION DE LIGNE.

DATE

DE L'INTERRUPTION.

DU RÉTABLISSEMENT.

#### 1<sup>er</sup> Rétablissements.

Câble Saint-Helena, à Payta..... | 22 mai 1883..... | 8 juin 1883.

#### 2<sup>e</sup> Lignes actuellement interrompues.

Communications télégraphiques avec le Venezuela (1)..... | 20 février 1883.

Câble Madras à Penang..... | 6 juin 1883.

(1) Pendant cette interruption, les télégrammes ne peuvent être acceptés sans indication de la voie postale. La meilleure voie à indiquer est « Poste-Saint-Thomas ».

**DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2<sup>e</sup> BUREAU. —  
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.**

**NOMENCLATURE DES BUREAUX DE POSTE BRITANNIQUES.**

Les rectifications suivantes devront être opérées par les agents sur la nomenclature des bureaux de poste britanniques admis à l'échange des mandats internationaux.

**BUREAUX CRÉÉS À AJOUTER.**

*Londres.*

Chiswick, Devonshire Road.....	—
Clapham, Old Town.....	S. W.
Fisheries Exhibition, South Kensington.....	S. W.
Lewisham Road, Lewisham.....	S. E.
Lower Fore Street, Edmonton.....	—
New Beckton, Cyprus Place.....	E.
Old Street.....	E. C.
Silvertown, near Station.....	E.

*Angleterre.*

Claygate.....	Esher.
Deanshanger.....	Stoney Stratford.
Dover Road.....	Folkestone.
Glasson Dock.....	Lancaster.
Great George Street.....	Leeds.
Halifax Road.....	Dewsbury.
Hanging Heaton.....	Dewsbury.
Hartshill.....	Atherstone.
Highfield (Wigan).....	Wigan.
Holcombe Rogus.....	Wellington (Som.).
Kingsland Road (Bristol).....	Bristol.
Llanwyddyn.....	Llanfyllin, (Montgomeryshire).
Shipstone Street (Scottholme).....	Nottingham.
Sturton-le-Steeple.....	Lincoln.
Warlingham.....	Croydon.
Woodhouse Lane (Wigan).....	Wigan.
Wootton (Oxon).....	Woodstock.

*Écosse.*

Gala Park.....	Galashiels.
----------------	-------------

*Irlande.*

Dame Street. . . . . Dublin.

**MODIFICATIONS DE NOMS.**

*Londres.*

*Le bureau de Silvertown, E., prendra le nom de Silvertown, Market Place, E.*

*Angleterre.*

*Le bureau de Yarmouth (Norfolk) prendra le nom de Great Yarmouth.*

_____ Lessness Heath	_____ Belvedere.
_____ Belvedere	_____ Picardy, Belvedere (Kent).

**BUREAU SUPPRIMÉ À BIFFER.**

*Londres.*

Warwick Place . . . . . Leeds.

**DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2<sup>e</sup> BUREAU. —  
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.**

**NOMENCLATURE DES BUREAUX DE POSTE ITALIENS.**

Les bureaux de poste italiens dont les noms suivent, nouvellement admis à l'échange des mandats internationaux, devront être inscrits, à leur ordre alphabétique, sur la nomenclature spéciale.

Bastida Pancarana. . . . .	Pavia. . . . .
Canna. . . . .	Cosenza. . . . .
Capodimonte. . . . .	Napoli. . . . .
Castellucci dei Sauri. . . . .	Foggia. . . . .
Forni di Sopra . . . . .	Udine. . . . .
Maruggio . . . . .	Lecce. . . . .
Napoli n° 8. . . . .	Napoli. . . . .
Patrica . . . . .	Roma. . . . .
Pavone del Mella . . . . .	Brescia. . . . .
Reitano. . . . .	Messina. . . . .
Serrungarina. . . . .	Pesaro. . . . .

**DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — BUREAU DE LA DISTRIBUTION.**

**CHANGEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BUREAUX DE POSTE.**

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs colonnes les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.  
L'Administration rappelle que les changements dans la circonscription de bureaux de poste doivent être exactement portés au Dictionnaire des postes.

DÉPARTEMENTS.  1	NOMS DES COMMUNES OU autres localités.  2	BUREAUX QUI LES DESSERVENT en ce moment.  3	BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir.  4
Ain.....	Billiat..... Craz..... Injoux..... L'hôpital..... Surjoux.....	Bellegarde-sur-Valsérine.	Billiat (1).
Aisne.....	Dercy..... Bois-lès-Pargny..... Mortiers..... Froidmont-Cohartille.....	Crécy-sur-Serre..... Marle.....	Dercy (1).
Ardèche.....	Boucieu-le-Roi..... Chalieu, Francillon, Joachi, Jenjon, la Garenne, les Lacs, Miailler, Pailhat, Petit-Veyrand, S <sup>t</sup> -Gris, Terrasso... Pont-de-Boucieu (le), commune de Colombier-le-Vieux..... Tincey..... Sarmont.....	Saint-Félicien..... Exe. Saint-Félicien..... Saint-Victor..... Saint-Félicien.....	Le Crestet. Saint-Victor. Exe. le Crestet.
Aveyron.....	Montsalès..... Ols-et-Rinhodes..... Salvagnac-Cajarc..... Saujac.....	Villeneuve-d'Aveyron.....	Montsalès (1).
Cantal.....	Arpajon..... Prunet..... Vézac.....	Aurillac.....	Arpajon (1).

(1) Bureau de poste de nouvelle création.



DÉPARTEMENTS. 1	NOMS DES COMMUNES ou autres localités. 2	BUREAUX QUI LES DESSERVENT en ce moment. 3	BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir. 4
Charente.....	Aunac..... Bayers..... Chenommet..... Chenon..... Mouton..... Moutonneau..... Saint-Front.....	Mansle.....	Aunac (1).
Corrèze.....	Voutezac..... Le Saillant..... } comm <sup>ne</sup> La Baudelie..... } de Vou- tezac.	Objat..... Exc. Allasac.....	Voutezac (1).
Creuse.....	Jouillat..... Glénic.....	Guéret.....	Jouillat (1).
Hérault.....	Cruzy..... Saint-Christol..... Saturargues..... Saint-Seriès..... Vorargues.....	Quarante..... Lunel.....	Cruzy (1). Saint-Christol (1).
Manche.....	Blainville..... Saint-Fromend..... Airel.....	Saint-Malo-de-la-Lande..... Saint-Jean-de-Daye..... Saint-Clair-sur-l'Elle.....	Blainville (1). Airel (1).
Meurthe-et-Moselle...	Mercy-le-Bas..... Mercy-le-Haut..... Jappécourt..... Saint-Supplet.....	Xivry-le-Franc.....	Mercy-le-Bas (1).
Nièvre.....	La Nocle-Maulaix..... Ternant..... Saint-Seine.....	Fours.....	La Nocle-Maulaix (1).
Nord.....	Dompierre..... Marbaix..... Maing.....	Avonnes-sur-Helpe..... Trith-Saint-Léger.....	Dompierre (1). Maing (1).
Pas-de-Calais.....	Vaux-Vraucourt..... Norcuil..... Hersin-Coupigny..... Barlin.....	Croisilles..... Vaux-les-Mines..... Houdain.....	Vaux-Vraucourt (1). Hersin-Coupigny (1).
Puy-de-Dôme.....	Royat.....	Clermont-Ferrand.....	Royat (2).

(1) Bureau de poste de nouvelle création.

(2) Bureau temporaire fonctionnant du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.





ANNOTATIONS À TRANSCRIRE TEXTUELLEMENT AU DICTIONNAIRE DES POSTES.

PAGES.	COLONNES.	CHANGEMENTS À OPÉRER.
1069	3	Puits (Eure-et-Loir), c <sup>ne</sup> Saint-Hilaire-sur-Yerre. Biffer : « Exc. Courtalain ».
1273	2	Saint-Mauvien (Calvados), ar. de Caen, c <sup>on</sup> Tilly, etc. Biffer : « Bretteville-l'Orgueilleuse », et y substituer : « Cheux ».
1241	1	Saint-Etienne-du-Bos (Vendée), etc. Ecrire : « Saint-Etienne-du-Bois ».
647	2	Hôpital-sur-Dorthe, etc. Biffer tout l'article.
730	3	Intercaler : « L'hôpital (Ain), ar. de Nantua, c <sup>on</sup> Châtillon-de-Michaille, 147 h. — Billiat ».
550	2	Galluis-la-Queue. Supprimer : « la-Queue », et porter 375 hab. comme chiffre de la population.
1080	2	Queue-Galluis (La) (Seine-et-Oise), etc. Biffer l'article et y substituer : « Queue-Galluis (la), ar. de Rambouillet, c <sup>on</sup> Montfort-l'Amaury, 578 h. ☒ ».
1080	2	Intercaler : « Queue (la) (Seine-et-Oise) ». Voir : « Queue-Galluis (la) ».
1339	1	Thouels (Aveyron), etc. Modifier ainsi l'article : « Thouels (Aveyron), c <sup>ne</sup> Lestrade-et-Thouels ».
727	3	Intercaler : « Lestrade-et-Thouels (Aveyron), ar. de Saint-Affrique, c <sup>on</sup> Saint-Romédou du Tarn, 1,179 h. — Broquies ».
1007	3	Intercaler : « Pisseloup (Seine-et-Marne), c <sup>on</sup> Saint-Aulde. — Exc. Montreuil-aux-Lions (Aisne) ».
750	1	Intercaler : « Maison-Morin (Seine-et-Marne), c <sup>on</sup> Saint-Aulde. — Exc. Montreuil-aux-Lions (Aisne) ».
1034	1	Intercaler : « Pont-de-Boucieu (le) (Ardèche), c <sup>ne</sup> Colombier-le-Vieux. — Exc. le Crestet ».
1332	2	Intercaler : « Tinecy (Ardèche), c <sup>ne</sup> Arlebosc. — Exc. le Crestet ».
1170	3	Intercaler : « Sarméat (Ardèche), c <sup>ne</sup> Arlebosc. — Exc. le Crestet ».
1225	2	Saint-Beaulize (Aveyron). Modifier ainsi l'article : « Saint-Beaulize (Aveyron), ar. de Saint-Affrique, c <sup>on</sup> Corous, 483 h. — Montpaon ».
1229	3	Intercaler : « Saint-Césaire-de-Gauzignan (Gard), ar. d'Alais, c <sup>on</sup> Vézénobres, 280 h. — Vézénobres ».
751	1	Loures (Hautes-Pyrénées), etc. Ecrire : Loures-Barousse ».
1315	1	Intercaler : « Saint-Vincent (Basses-Pyrénées), ar. de Pau, c <sup>on</sup> Nay, 664 h. — Coarraze ».
1250	3	Saint-Germain-la-Prade (Haute-Loire), etc. Biffer : « le Puy-en-Velay »; à la fin de l'article, et y substituer : « Brives-Charensac ».
141	2	Intercaler : « Bois-Roger (les) (Eure-et-Loir), c <sup>ne</sup> Francé. — Exc. Champrond ».
1165	3	Salmandière (Lo) (Deux-Sèvres), etc. Biffer : « Exc. Niort », à la fin de l'article.
1172	1	Saint (Deux-Sèvres), etc. Biffer : « Exc. Niort », à la fin de l'article.
1310	2	Saint-Sulpice (Tarn), etc. Modifier ainsi l'article : « Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), ar. et c <sup>on</sup> de Lavaur, 2,286 h. ☒ ☒ ».
1027	1	Pointe-Saint-Sulpice (Tarn), etc. Modifier ainsi l'article : « Pointe-Saint-Sulpice (Tarn), voir Saint-Sulpice-la-Pointe ».
924	3	Neuveville-devant-Nancy (la). Biffer tout l'article.
701	3	Intercaler : « Lancueville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle), ar. de Nancy, c <sup>on</sup> Saint-Nicolas-du-Port, 1,528 h. — Jarville ».
777	3	Intercaler : « Malmont (Gard), château, c <sup>ne</sup> Rochefort-du-Gard. — Exc. Remoulips ».

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION D'UN BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE.

Le bureau de poste de Sari-di-Porto-Vecchio et le bureau télégraphique de Solenzara ont été fusionnés sous la dénomination de « Sari-di-Porto-Vecchio ».

SUPPRESSION D'UNE RECETTE SIMPLE DES POSTES.

Une décision, en date du 18 mai 1883, prononce la suppression, à partir du 1<sup>er</sup> juillet de la même année, de la recette simple des postes concédée à la commune de Ciamanacce (Corse).

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

CRÉATION DE RECETTES SIMPLES DES POSTES DE 4<sup>e</sup> CLASSE.

DÉPARTEMENT. 1	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES RECETTES doivent être installées. 2	DATES DES DÉCISIONS.. 3	NUMÉROS D'ORDRE. 4
Yonne.....	Diamont (1) .....	11 mai 1883.....	4714
Aube.....	Argelliers.....	21 mai 1883.....	7221
Haute-Marne.....	Charmes-la-Grande.....	29 mai 1883.....	7445
<i>Idem</i> .....	Millières.....	<i>Idem</i> .....	7446
Meuse.....	Sommedieu.....	<i>Idem</i> .....	7447
Vendée.....	La Chaize-le-Vicomte (1).....	2 juin 1883.....	836

(1) Transformation en recette des postes de l'établissement de facteur-boîtier existant actuellement dans cette localité.

Par décision ministérielle en date du 18 mai 1883, un établissement de facteur-boîtier municipal a été concédé, sur sa demande, à la commune de Boulleret (Cher), en exécution de l'arrêté organique du 30 mars 1879.

Par décision ministérielle en date du 26 mai 1883, le bureau mixte établi dans la commune de Saint-Sulpice (Tarn) prendra, à l'avenir, la dénomination de Saint-Sulpice-la-Pointe.

**DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1<sup>er</sup> BUREAU.**

**LISTE DES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES CRÉÉS OU MODIFIÉS.**

**CRÉATIONS.**

*Bureaux gérés par des agents des postes et des télégraphes*

Villebois M ☒ (Ain).....	28 Mai.
Montaiguet M ☒ (Allier).....	Idem.
Lesmont M ☒ (Aube).....	Idem.
Laissac M ☒ (Aveyron).....	Idem.
Ruines M ☒ (Cantal).....	Idem.
Herbillon M (Constantine).....	Idem.
La Chapelle-en-Vercors M ☒ (Drôme).....	Idem.
Montbarrey M ☒ (Jura).....	Idem.
Baud M ☒ (Morbihan).....	Idem.
Précigné M ☒ (Sarthe).....	Idem.
Le Bourget-du-Lac M ☒ (Savoie).....	Idem.
La Cadière M ☒ (Var).....	Idem.
Vic-sur-Cère M ☒ (Cantal).....	4 juin.
Le Fleix M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Montcarret M ☒ (Dordogne).....	Idem.
La Mothe-Montravel M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Saint-Méard-de-Gurçon M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Vélines M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Villefranche-de-Longchapt M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Sours M ☒ (Eure-et-Loir).....	Idem.
Chatte M ☒ (Isère).....	Idem.
Sernaisès M ☒ (Loiret).....	Idem.
Mars-la-Tour M ☒ (Meurthe-et-Moselle).....	Idem.
Mercy-le-Bas M ☒ (Meurthe-et-Moselle).....	Idem.
Ozoir-la-Ferrière M ☒ (Seine-et-Marne).....	Idem.
Besse-sur-Issole M ☒ (Var).....	Idem.
Allauch M ☒ (Bouches-du-Rhône).....	11 juin.
Saint-Amant-de-Boixe M ☒ (Charente).....	Idem.
Cheraïa M (Constantine).....	Idem.
Evisa M ☒ (Corse).....	Idem.
Aubière M ☒ (Puy-de-Dôme).....	Idem.
Soumoulou M ☒ (Basses-Pyrénées).....	Idem.
Vareddes M ☒ (Seine-et-Marne).....	Idem.
Brunoy (1) M ☒ (Seine-et-Oise).....	Idem.
Saint-Paul-d'Eyjeaux M ☒ (Haute-Vienne).....	Idem.

(1) Ce bureau est ouvert pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir, et, en hiver, de 8 heures du matin à 7 heures du soir; les dimanches et jours fériés, il est fermé, en été, à 6 heures du soir, et en hiver, à 5 heures du soir.

Saint-Bonnet M ☒ (Charente-Inférieure).....	18 juin.
Aïn-Tinn M (Constantine).....	Idem.
Fedj-Mezala M (Constantine).....	Idem.
Rouffach M (Constantine).....	Idem.
Fresselines M ☒ (Creuse).....	Idem.
Montagrier M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Saint-Aulaye M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Saint-Privat M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Tocane-Saint-Apre M ☒ (Dordogne).....	Idem.
Martres-Tolosanes M ☒ (Haute-Garonne).....	Idem.
Meyzieux M ☒ (Isère).....	Idem.
Penne M ☒ (Lot-et-Garonne).....	Idem.
Châteauneuf-les-Bains M ☒ (Puy-de-Dôme).....	Idem.
Murat-sur-Viau M ☒ (Tarn).....	Idem.
Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes M ☒ (Yonne).....	Idem.

*Bureaux gérés par des agents des communes.*

Thiais M (Seine).....	28 mai.
Jouars-Pontchartrain M (Seine-et-Oise).....	Idem.
Veulettes M (Seine-Inférieure) (bureau ouvert du 1 <sup>er</sup> juin au 30 septembre).....	Idem.
Saint-Antoine-de-Breuilh M (Dordogne).....	4 juin.
Sainte-Marie-Kerque M (Pas-de-Calais).....	Idem.

*Gares.*

Caveirac, 1 <sup>er</sup> kil. (Gard).....	4 juin.
Vendargues D (Hérault).....	Idem.

*Bureaux d'intérêt privé.*

L'usine de Bogny (Ardennes), reliée au bureau de Mezières pour la correspondance spéciale des Boulonneries de Bogny, est ouverte au service depuis le 5 mai.

Le bureau d'intérêt privé de la société de construction des Batignolles (avenue de Clichy, 176), relié au poste central de Paris pour la correspondance spéciale de cette société, est ouvert au service depuis le 21 mai.

**FUSIONS.**

Dompierre (Nord), ajouter l'indice ☒.....	16 mai.
Bèze (Côte-d'Or), ajouter l'indice ☒.....	17 mai.
Lisieux (Calvados).....	1 <sup>er</sup> juin.
Cruzy (Hérault), ajouter l'indice ☒.....	Idem.
Bellevue (Seine-et-Oise), ajouter l'indice ☒.....	Idem.
Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure), ajouter l'indice ☒.....	Idem.
Warméville (Marne), ajouter l'indice ☒.....	Idem.
Paris (rue Sainte-Cécile).....	6 juin.
Montcresson (Loiret).....	7 juin.

**MODIFICATIONS.**

Le bureau municipal de Bellevue (Seine-et-Oise) est transformé en bureau mixte principal à service de jour complet, depuis le 1<sup>er</sup> juin.



A partir du 1<sup>er</sup> juin :

Le service télégraphique est prolongé pour la saison des bains, à Aix-les-Bains (Savoie), jusqu'à minuit, et à Vichy (Allier), jusqu'à 11 heures.

Ont un service complet les bureaux de bains des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) et de Contrexéville (Vosges) et celui de Ville-d'Avray, pour la saison d'été.

Ont un service limité les bureaux de bains de Mont-Dore, la Bourboule et Royat (Puy-de-Dôme).

Sont rouverts les bureaux de bains de Rosendaël (Nord), Saint-Christau (Basses-Pyrénées) et Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées), et celui de Laruns (Basses-Pyrénées) est transféré aux Eaux-Chaudes.

Le bureau de bains de Lovagny (Haute-Savoie) est rouvert depuis le 7 juin, et celui de Brides-les-Bains (Savoie), depuis le 9 juin.

Le bureau de Saint-Jean-de-Barrou (Aude) est rouvert depuis le 21 mai, et celui de la Londe (Var), depuis le 10 juin.

Le bureau d'Oued-Cham (Constantine) est fermé depuis le 23 mai. Celui d'intérêt privé de l'Hôtel-de-l'Ermitage-d'Albion (Var), ouvert pour la saison d'hiver est fermé depuis le 26 mai, et celui du Parc-d'Aulus ne sera pas ouvert pour la présente saison.

**CHANGEMENTS DANS LA NOMENCLATURE :**

Montbarrey V (Jura),	_____	au lieu de: Montbarrey, 2 kil.
Baud V (Morbihan),	_____	Baud, 5 kil.
Vic-sur-Cère V (Cantal),	_____	Vic-du-Cère, 1 kil.
Montcarret V (Dordogne),	_____	Mont- carret } pour Montcarret, 1 k. } pour Tête-Noire, 1 kil.
La Motte-Montravel V (Dordogne),	_____	La Motte-Montravel, 1 kil.
Saint-Antoine V (Dordogne),	_____	Saint- Antoine- } pour Saint-An- } toine, 1 kil.
Vélines V (Dordogne),	_____	Port- Saint-Foy. } pour Port-Foy, } 3 kil.
Ozouer-la-Ferrière V (Seine-et-Marne),	_____	Vélines, 1 kil. Ozouer- } pour Ozouer, 3 kil. la-      } pour Laferrière, Ferrière } 5 kil.
Saint-Amand-de-Boixe V (Charente),	_____	Saint-Amand-de-Boixe, 2 kil.
Brunoy V (Seine-et-Oise),	_____	Brunoy, 1 kil.
Tocane-Saint-Apre V (Dordogne),	_____	Tocane-Saint-Apre, D.
Penne V (Lot-et-Garonne),	_____	Penne, 3 kil.
Supprimer : Veulettes	{	par Sassetot, 7 kil. (Seine-Inférieure). par Cany, 8 kil. (Seine-Inférieure).
_____	_____	Moissy-Cramayel, par Lieusaint, 2 kil. (Seine-et-Marne).

Dans le Bulletin n° 5 (mai 1883), lire :

A la page 203: les bureaux municipaux d'Issy-sur-Seine et Nogent-sur-Marne (Seine) sont transformés en bureaux mixtes principaux à service de jour complet depuis le 1<sup>er</sup> mai, au lieu de: auront un service complet, etc. . . ;

A la page 202: l'Hillil, commune de Relizane M. ☒, Oran, au lieu de: l'Hillil, commune de Relizane M, Oran;

A la page 214 : Dunkerque D (Nord), au lieu de Dunkerque V.

Supprimer :

Page 216, Fougerolles-Saint-André V (Calvados);

Page 203, la rectification relative à Boucoiran (Gard), et rétablir la mention qui se trouvait antérieurement dans la nomenclature: Boucoiran, voir Ners (Gard);

Puis Ners, pour Boicoiran, 5 kil. (Gard).

**DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.**

**— SERVICE DES PROTÈTS.**

**ANNOTATIONS AU CARNET N° 220.**

**31° LISTE.**

Aucun officier public ou ministériel ne veut plus, à partir de la date portée en regard des bureaux désignés ci-après, se charger d'effectuer les protêts des effets de commerce confiés au service et à destination des localités desservies par ces bureaux, sans qu'il y ait eu, au préalable, consignation du coût de ces actes :

- |           |   |   |
|-----------|---|---|
| AUBR..... |   | Bureau de Saint-Mards-en-Othe, à partir du 10 juillet prochain. |
| ECRE..... | } | Bureau de Bernay, à partir du 14 juin prochain.                 |
|           |   | Bureau de Bourgachard, à partir du 24 juin prochain.            |

En conséquence, il ne devra plus être admis dans le service, sans consignation préalable du coût des frais, aucun effet à destination des communes desservies par ces bureaux, et qui devrait, en cas de non-paiement, être protesté à la date indiquée en regard de ces bureaux ou à une date postérieure.

Les receveurs devront donc porter immédiatement, en regard du nom de chacun des bureaux dont il s'agit, sur la nomenclature n° 220 des bureaux où sont effectués actuellement les protêts sans consignation préalable, la mention suivante : « Jusqu'au (date portée en regard du nom) seulement », et ils devront, à partir de cette date, biffer complètement ces bureaux du carnet n° 220.

Les annotations suivantes devront être portées immédiatement sur le carnet n° 220 :

**DÉPARTEMENT DE L'AISNE.**

Page 6. — Entre le bureau de Seboncourt et celui de Soissons, inscrire : **Septmonts.**



DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Page 8. — Avant le bureau de Saint-Gérand-le-Puy, inscrire : *Saint-Bonnet-de-Rochefort*.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Page 47. — Entre le bureau de Carlux et celui de Champagne-et-Fontaine, inscrire : *Carsac*.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Pages 49 et 50. — Entre le bureau d'Arc-et-Senans et celui de Baume-les-Dames, inscrire : *Arcey*.

Entre le bureau de Goux et celui de l'Isle-sur-le-Doubs, inscrire : *Hôpitaux-Neufs (Les)*.

A la suite du bureau de Labergement-Sainte-Marie, ajouter : (*moins les communes de Brey-et-Maison-du-Bois, Remoray et Vaux-et-Chantegrue*).

A la suite du bureau de Marchaux, ajouter : (*moins la commune de Châtillon-Guyotte*).

A la suite du bureau de Montbenoît, ajouter : (*pour les communes des Allemands et de Hauterive seulement*).

A la suite du bureau de Mouthier-Haute-Pierre, ajouter : (*moins les communes de Châtelet et de Haute-Pierre*).

Entre le bureau de Mouthier et celui d'Orchamps, inscrire : *Nans-sous-Sainte-Anne*.

A la suite du bureau de Saint-Wit, ajouter : (*moins les communes de Saint-Wit, Antorpes, Osselle, Routelle, Rozet-Fluans et Velesmes*).

A la suite du bureau de Quingey, ajouter : (*moins les communes d'Albans-Dessous, Albans-Dessus, Byans et Villars-Saint-Georges*).

A la suite du bureau de Trévillers, ajouter : (*moins la commune des Plains-et-Grands-Essarts*).

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Pages 53 et 54. — Intercaler à leur ordre alphabétique les bureaux ci-après :

- Les Andelys (*pour la commune de Vatteville seulement*),
- Baux-de-Breteuil (Les),
- Couture-Boussey (La),
- Émanville,
- Romilly-la-Pathenaye.

Bureau du Bec-Hellouin, biffer les mots : (*moins les communes d'Authon et de Pont-Authon*).

Biffer le bureau d'Écouis.

DÉPARTEMENT DE L'HERAULT.

Page 68. — Entre le bureau de Roujan et celui de Servian, inscrire : *Sérignan.*

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Page 109. — Entre le bureau de Saurupt et celui de Sivry-sur-Meuse, inscrire : *Savonnières-en-Perthois.*

DÉPARTEMENT DU NORD.

Page 115. — Entre le bureau de Croix et celui de Cisoing, inscrire : *Curgies.*  
Entre le bureau de Dunkerque et celui d'Esquelbecq, inscrire : *Escaudain.*

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Page 118. — Entre le bureau de Tricot et celui de Valdampierre, inscrire : *Ully-Saint-Georges.*

Bureau de Mouy, biffer : *Ully-Saint-Georges.*

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Pages 145 et 146. — Bureau de Bacqueville, biffer les mots : *(moins les communes de Belmesnil et Bettreville-Saint-Quen).*

Intercaler à leur ordre alphabétique les bureaux ci-après :

- Étretat, Motteville,
- Héricourt-en-Caux, Tourville-sur-Fécamp,
- Linézy, Yport,
- Loges (Les),

DÉPARTEMENT DE LYONNE.

Page 171. — Entre le bureau de Guillon et celui de l'Isle-sur-le-Serein, inscrire : *Héry.*

**EXPLOITATION POSTALE. — 2<sup>e</sup> DIVISION. — 2<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
ÉTRANGÈRE ET SERVICES MARITIMES.**

**BÂTIMENTS EN PARTANCE**

**POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.**

NOTA. Le Ministre des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer; mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATION.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
<b>§ 1<sup>er</sup>. — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).</b>						
1	Martinique.....	10 juillet..	Le Havre..	Villé-de-Blain..	Vc.....	D. Auger.
2	Idem.....	25 .....	Idem.....	Zanzibar.....	Idem.....	H. Auger.
3	Pointe-à-Pitre.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Philémon.....	Idem.....	Idem.
4	Idem.....	20 .....	Idem.....	Louise-et-Mar- guerite	Idem.....	D. Auger.
5	Cayenne.....	5 .....	Nantes.....	Albert et René..	Brick.....	Calvat.
<b>§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale.</b>						
1	Bahia.....	2 juillet...	Le Havre..	Ville-de-Pernam- buco.	Vap. róg...	Chargeurs réunis.
2	Idem.....	17 .....	Idem.....	Ville-de-Céara..	Idem.....	Idem.
3	Buenos-Ayres.....	8 .....	Idem.....	Ville-de-San-Ni- colas.	Idem.....	Idem.
4	Idem.....	15 .....	Idem.....	Pampa.....	Idem.....	Idem.
5	Idem.....	30 .....	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
6	Curaçao, Porto-Rico.	10 .....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Brostrom.
7	Idem.....	24 .....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
8	Caracas et la Guayra	10 .....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
9	Idem.....	24 .....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
10	Les Cayes.....	24 .....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
11	Colon.....	10 .....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
12	Idem.....	24 .....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
13	Gonaïves.....	10 .....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
14	Idem.....	30 .....	Idem.....	Rhenania.....	Idem.....	Idem.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature, aux conditions indiquées par les sections 1 et 2 du tarif international.

NUMÉROS d'ordre. 1	DESTINATIONS. 2	DATES des départs. 3	PORTS de départ. 4	NOMS des bâtiments. 5	NATURE des bâtiments. 6	CAPITAINES, armateurs ou agents. 7
15	Guayaquil.....	10 juillet.	Le Havre..	Havre.....	V.....	Hartog et C <sup>ie</sup> .
16	Jaemel.....	24 juin...	Idem.....	Bavaria.....	Vap. rég...	Brostrom.
17	Lima.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Tafna.....	Idem.....	E. Bossière.
18	Lisbonne.....	2.....	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Idem.....	Chargeurs réunis.
19	Idem.....	17.....	Idem.....	Ville-de-Ceara..	Idem.....	Idem.
20	Idem.....	25.....	Idem.....	Ville-de-Rio-Ja- neiro.	Idem.....	Idem.
21	Montevideo.....	8.....	Idem.....	Ville-de-San-Ni- colas.	Idem.....	Idem.
22	Idem.....	15.....	Idem.....	Pampa.....	Idem.....	Idem.
23	Idem.....	30.....	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
24	New-Orléans.....	8.....	Idem.....	Dupuy-de-Lôme.	Idem.....	Compag <sup>ie</sup> commerciale.
25	Para.....	4.....	Idem.....	Bernard.....	Idem.....	Currie.
26	Idem.....	19.....	Idem.....	Paraense.....	Idem.....	Burns et Mac-Yver.
27	Idem.....	25.....	Idem.....	Ville-de-Bahia..	Idem.....	Chargeurs réunis.
28	Port-au-Prince....	10.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Brostrom.
29	Idem.....	30.....	Idem.....	Rhenania.....	Idem.....	Idem.
30	Pernambuco.....	2.....	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Idem.....	Chargeurs réunis.
31	Idem.....	17.....	Idem.....	Ville-de-Ceara..	Idem.....	Idem.
32	Progresso.....	30.....	Idem.....	Rhenania.....	Idem.....	Brostrom.
33	Puerto-Plata.....	10.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
34	Idem.....	24.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
35	Rio-Grande-du-Sud.	5.....	Idem.....	Louise.....	V.....	J.-B. Fleury.
36	Rio-de-Janeiro....	2.....	Idem.....	Ville-de-Pernam- buco.	Vap. rég...	Chargeurs réunis.
37	Idem.....	17.....	Idem.....	Ville-de-Ceara..	Idem.....	Idem.
38	Saint-Thomas.....	10.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Brostrom.
39	Idem.....	24.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
40	Tampico.....	30.....	Idem.....	Rhenania.....	Idem.....	Idem.
41	Ténériffe.....	15.....	Idem.....	Pampa.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
42	Idem.....	30.....	Idem.....	Portena.....	Idem.....	Idem.
43	Savanilla.....	10.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Brostrom.
44	Idem.....	24.....	Idem.....	Bavaria.....	Idem.....	Idem.
45	Valparaiso.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Tafna.....	Idem.....	E. Bossière.
46	Vera-Cruz.....	30.....	Idem.....	Rhenania.....	Idem.....	Brostrom.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — FRANCHISES  
ET CONTRAVENTIONS.

**STATISTIQUE DES CONTRAVENTIONS ET ABUS  
EN MATIÈRE DE FRANCHISES POSTALES ET TÉLÉGRAPHIQUES.**

MOIS D'AVRIL 1883.

**1<sup>o</sup> CONTRAVENTIONS POSTALES.**

TABLEAU N<sup>o</sup> 1. — *Contraventions à l'arrêté du 27 prairial an IX.*  
(Transports frauduleux de correspondances.)

NOMBRE DE PROCÈS-VERBAUX constatant des perquisitions négatives, dressés par			NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés par l'Administration pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES par voie de transaction.		AFFAIRES DÉFÉRÉS À LA JUSTICE.		
la gendarmerie.	les agents des douanes et octrois.	les agents des postes.		Nombre de procès-verbaux.	Montant des transactions et des frais.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des acquittements.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des condamnations.	Montant des amendes et des frais.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
814	.	92	.	43	fr. c. 483 57	.	.	.
906								

TABLEAU N<sup>o</sup> 2. — *Contraventions à la loi du 16 octobre 1849.*  
(Fraude en matière de timbres-poste.)

NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés pour cause d'insuffisance de preuves matérielles.	AFFAIRES ABANDONNÉES par les parquets.	ACQUITTEMENTS	NOMBRE D'AFFAIRES AYANT DONNÉ LIEU À DES CONDAMNATIONS JUDICIAIRES.				Emprisonnement de 5 jours à 1 mois.
			Application d'amendes				
			de 1 à 10 fr.	de 11 à 20 fr.	de 21 à 50 fr.	au-dessus de 50 fr.	
1	2	3	4	5	6	7	8
5	44	3	17	1	.	.	.

**TABLEAU N° 3. — Contraventions à l'article 9 de la loi du 25 juin 1856.**

(Insertion de notes manuscrites dans les imprimés, échantillons et papiers d'affaires.)

NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés par l'Administration pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES PAR VOIE DE TRANSACTION.		AFFAIRES DÉFÉRÉES À LA JUSTICE.		
	Nombre des procès-verbaux.	Montant des transactions et des frais.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des acquittements.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des condamnations.	Montant des amendes et des frais.
364	1,249	fr. c. 9,305 65			fr. c.

**TABLEAU N° 4. — Contraventions à l'article 9 de la loi du 4 juin 1859.**

(Insertion de valeurs prohibées dans les lettres, imprimés, échantillons et papiers d'affaires.)

NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX constatant des vérifications négatives.	NOMBRE de PROCÈS-VERBAUX annulés par l'Administration pour cause d'invalidité.	AFFAIRES TERMINÉES PAR VOIE DE TRANSACTION.		AFFAIRES DÉFÉRÉES À LA JUSTICE.		
		Nombre de procès-verbaux.	Montant des transactions et des frais.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des acquittements.	Nombre de procès-verbaux ayant donné lieu à des condamnations.	Montant des amendes et des frais.
75	73	140	fr. c. 1,295 95			fr. c.



TABLEAU N° 5. — Relevé récapitulatif des contraventions.

NATURE	NOMBRE de procès-verbaux constatant des perquisitions ou vérifications négatives.	NOMBRE de procès-verbaux annulés par l'Administration.	AFFAIRES TERMINÉES par voie de transaction.		AFFAIRES DÉFERÉES A LA JUSTICE.				CONDAMNATIONS à la peine de l'emprisonnement de cinq jours à un mois.			
			Nombre de procès-verbaux.	Montant des transactions.	FAITES abandonnées par les quets.	CONDAMNATIONS pécuniaires.		Délinquants civils.	Délinquants militaires.			
						Nombre.	Montant des amendes et des frais.			Nombre.	Montant des amendes et des frais.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
CONTRAVENTIONS.				fr. c.				fr. c.				
			906	43	483 57	44	3	18	(31)			
			364	1,240	9,305 65							
			75	73	140	1,295 93						
TOTALS	981	442	1,432	11,085 15	44	3	18					

(1) En exécution de la loi du 29 décembre 1873, le montant des amendes imposées par les tribunaux est recouvré directement par les percepteurs et figure dans leurs recettes.

TABLEAU N° 6. — Exécution de l'article 8 de l'arrêté du 27 prairial an IX.

(Répartition des amendes imposées pour transport frauduleux de correspondances.)

NOMBRE D'AFFAIRES.	MONTANT des AMENDES.	TIERS DU MONTANT des amendes, attribué aux saisisants.	RÉPARTITION DU TIERS DES AMENDES AUX SAISISANTS.		
			de la gendarmerie.	des agents des douanes et octrois.	des agents des postes.
1	2	3	4	5	6
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
38	348 00	116 00		"	116 00
Ensemble 116 <sup>00</sup>					

2° CONTRAVENTIONS ET ABUS TELEGRAPHIQUES.

CONTRAVENTIONS.		ABUS.	
NOMBRE.	TAXES PERÇUES.	NOMBRE.	TAXES PERÇUES.
57	94 15 <sup>c</sup>	66	80 00 <sup>c</sup>

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

Rectification à opérer à la nomenclature 453 *ter* par suite de la mise en activité du bureau n° 48 à partir du 6 juin.

NOMS DES VOIES.	BUREAUX qui DESSERVENT actuellement.	NOMS DES VOIES.	BUREAUX. qui DESSERVENT actuellement.
Bergère (cité).....	1.	Montyon (rue).....	51.
Bergère (galerie).....	51.	Papillon (rue).....	2.
Bergère { 1 à 21, 2 à 24.....	4.	Paradis (rue).....	4.
(rue). { au-dessus.....	1.	Petites-Écuries (rue des).....	4.
Bleue (rue).....	2.	Poissonnière { 1 à 9, 2 à 16.....	24.
Boule-Rouge (rue de la).....	51.	boulev. { au-dessus.....	1.
Comptoir national d'escompte.....	4.	Pont de fer (maison du).....	24.
Conservatoire (rue du).....	4.	Ribouté (rue).....	2.
Conservatoire de musique.....	4.	Richer (galerie).....	51.
Consistoire central israélite.....	2.	Richer (rue). { 1 à 25, 2 à 28.....	4.
Consulat de la République dominicaine.	2.	Au-dessus.....	51.
Église Saint-Eugène.....	4.	Rougemont (cité et rue).....	4.
Faub. Pois- { 1 à 67, 2 à 64.....	4.	Saulnier (passage).....	2.
sonnière { 69 à 91, 66 à 84....	2.	Sainte-Cécile (rue).....	4.
(rue du). { 103 à 153, 86 à 132..	26.	Théâtre des Folies-Bergères.....	51.
Geoffroy-Marie (impasse et rue).....	51.	Trévise (cité de).....	4.
Lafayette { 57 à 91, 66 à 92....	2.	Trévise { 1 à 21, 2 à 22.....	4.
(rue). { 92 à 213, 94 à 202..	26.	(rue de). { Au-dessus.....	2.
Messageries (rue des).....	4.	Violet (passage).....	4.
Montholon (rue).....	2.		

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBITÉ.

M. Weniger, commis auxiliaire des télégraphes à Paris (bureau n° 14), a trouvé, sur la tablette du guichet, un porte-monnaie contenant 2 fr. 15 cent. qu'il a remis à son receveur.

M. Oddou, commis à Pontoise (Seine-et-Oise), a remis à son receveur une pièce de 10 francs trouvée par lui dans la salle d'attente du bureau.

M. Flurian, entreposeur à la gare de Saint-Étienne (Loire), a dé-

posé entre les mains du chef de gare un porte-monnaie contenant 20 fr. 50 cent. qu'il avait trouvé sur le quai. Ce porte-monnaie a pu être rendu à son propriétaire.

M. Gommerais, facteur rural au Pertre (Ille-et-Vilaine), a remis à sa receveuse un porte-monnaie contenant 1 fr. 30 cent. trouvé par lui en cours de tournée.

M. Niemskern, facteur à Paris (recette principale), a trouvé dans la salle d'attente du bureau n° 14, un porte-monnaie contenant 30 fr. 05 cent. qu'il s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait perdu.

M. Dignoire, facteur des télégraphes à Arras (Pas-de-Calais), a déposé entre les mains du receveur principal un porte-monnaie contenant 91 fr. 65 cent. qu'il avait trouvé dans la salle d'attente du bureau. Ce porte-monnaie a été restitué à son propriétaire.

M. Bertonneau, facteur de ville à Niort (Deux-Sèvres), a trouvé sur la voie publique une montre en or qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police, où cet objet a été réclamé par la personne intéressée.

M. Georges, commis au bureau de l'École militaire, à Paris, a trouvé dans la salle d'attente un porte-monnaie contenant 94 fr. 70 cent. qu'il a remis aussitôt à son chef.

M. Bouilly, facteur rural à Saint-Valérien (Yonne), s'est empressé de remettre à sa receveuse un porte-monnaie contenant une somme assez forte, trouvé par lui dans la salle d'attente. Ce porte-monnaie a été rendu à son propriétaire. M. Bouilly a refusé toute récompense.

M. Fayaud, facteur rural à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure), a trouvé, en cours de tournée, un objet de toilette d'une valeur de 5 à 6 francs qu'il a déposé à la mairie.

M. Pichon, facteur rural à Montrichard (Loir-et-Cher), ayant trouvé en cours de tournée une montre en argent, s'est empressé d'en faire la déclaration à la mairie.

M. Mercier, courrier à Anor (Nord), a remis à la personne qui l'avait perdu, un bracelet en or qu'il avait trouvé sur le quai de la gare.

M. Debrach, facteur à la Châtre (Indre), s'est empressé de remettre à son receveur un portefeuille contenant 300 francs en billets de banque trouvé par lui dans la salle d'attente. Ce portefeuille a pu être restitué à son propriétaire.

M. Guédon, facteur de ville à Bressuire (Deux-Sèvres), a rendu à la personne intéressée une somme de 50 francs qui lui avait été donnée en trop dans un paiement. Il a refusé la récompense offerte.

Le jeune Bourreau, facteur des télégraphes à Vendôme (Loir-et-Cher), a trouvé dans la salle d'attente du bureau, un sac de voyage contenant, outre des titres de valeurs étrangères, un rouleau d'or de 500 francs, et un porte-monnaie renfermant une somme de 24 fr. 75 cent. Il a

remis aussitôt entre les mains de l'agent de service ces objets qui ont été réclamés par les personnes intéressées. Le jeune Bourreau a refusé toute récompense.

M. Bonjour, facteur local à Saint-Florentin (Yonne), ayant reçu en opérant le recouvrement d'une valeur, une somme de 50 francs en trop, s'est empressé de la restituer. Ce sous-agent a également remis à son receveur une pièce de 5 francs qui lui avait été donnée en trop dans un paiement.

M. Guillaumat, facteur local à Bohain (Aisne), a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant 83 francs, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Il a refusé toute récompense.

M. Ferey, commis à Gisors (Eure), a remis à sa receveuse un porte-monnaie qu'il avait trouvé sur la tablette du guichet. Ce porte-monnaie a été restitué à son propriétaire.

M. Bahuaud, facteur rural à Beaupréau (Maine-et-Loire) a trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 3 fr. 75 cent. qu'il a déposé à la mairie.

M. Foullé, facteur rural à Elville (Meurthe-et-Moselle), a remis à la personne qui l'avait perdu, un ballot renfermant des marchandises pour une valeur de 50 francs environ, trouvé par lui en cours de tournée.

M. Deroze, facteur rural à Docelles (Vosges), a restitué une somme de 40 francs qui lui avait été remise en trop dans un paiement.

M. Voisin, facteur à Paris (bureau n° 70), s'est empressé de remettre à son receveur une pièce de 10 francs qu'il avait trouvée sur la tablette du guichet. Cette pièce a pu être rendue à la personne qui l'avait perdue.

M. Baguenard, facteur local à Saint-Mesmin (Vendée), ayant trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 200 francs, s'est empressé d'en rechercher le propriétaire et de le lui remettre.

#### ACTES DE DÉVOUEMENT.

MM. Duroure, facteur local à Craponne (Haute-Loire); Noiton, facteur rural à Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie); Clédère, facteur local à Lavaveix-les-Mines (Creuse), et Demey, facteur local à Lamarche-sur-Saône, se sont particulièrement distingués dans des incendies.

MM. Labat, facteur local à Rabastens (Hautes-Pyrénées); Fontaine, facteur de ville au Hayre; Chauvet, facteur de ville à Marseille; Maury, facteur rural à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) et Audibert, facteur rural à Orpierre (Hautes-Alpes), ont fait preuve de courage en arrêtant des chevaux emportés.



**NOMINATIONS ET PROMOTIONS.**

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENT fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITEMENT fr.
MM. Gallépe.	Sous-chef de section.	Paris R. P.	4,500	Fonct. de chef de sec.	Paris R. P.	4,500
Changea - Longueville.	Commis principal.	Direct. de la Comp. tabillé.	4,000	Sous-chef de section.	Idem.	4,500
Robert.	Chef de brigade.	Ligne de l'Est.	4,000	Charge provi- vement des fonctions de s <sup>rs</sup> inspect <sup>r</sup>	Ligne du S.-Ouest.	4,000
Varé.	Faisant fon- ctions de chef.	Service intérieur.	3,100	Chef du ser- vice int <sup>r</sup> .	Administration cen- trale.	3,100
Bonvoisin.	Commis.	Paris R. P.	2,400	C. D.	Versailles.	2,400
Delcamp.			"	Surnumér <sup>re</sup> .	Réclamations.	"
Genty.	Com. princ.	Alger Central.	2,700	Com. princ.	D <sup>re</sup> d'Oran.	2,700
Guibal.	Commis.	Paris-Central.	2,700	Idem.	D <sup>re</sup> de Cher.	2,700
Thiébaud.	C. D.	Mézières.	1,800	C. D.	Lons-le-Saunier.	1,800
De Manheulle.	Receveur.	Carignan.	1,600	Idem.	Mézières.	2,400
Brequeois.	Agent mari- time.	Ligne du Mexique et des Antilles.	2,100	Agent mari- time.	Ligne de la Nouvelle- Calédonie.	2,100
Fourichon.	Idem.	Idem.	3,000	Idem.	Idem.	3,000
Agélou.	Idem.	Idem.	2,700	Idem.	Idem.	2,700
Fédérici.	Idem.	Ligne du Brésil et de la Plata.	2,400	Idem.	Idem.	2,400
Beneditti.	Idem.	Idem.	1,800	Idem.	Ligne du Mexique et des Antilles.	1,800
Rottenfus.	Idem.	Idem.	3,300	Idem.	Idem.	3,300
Méhouas.	Idem.	Idem.	3,100	Idem.	Idem.	3,100
Plantier.	Chef de bri- gade.	Ligne du S.-Ouest.	3,600	Idem.	Ligne du Brésil et de la Plata.	3,600
Salicetti.	Agent mari- time.	Hors cadres.	2,700	Idem.	Idem.	2,700
Servant de Bé- zaure.	Com. princ.	Paris 31.	3,600	Idem.	Idem.	3,600
Guélon.	Idem.	Constantinople.	2,700	Idem.	Idem.	2,700
Rey.	Commis.	Paris 78.	1,800	Commis.	D <sup>re</sup> de la Somme.	1,800
Pujol.	Idem.	Correspond. int <sup>re</sup> .	3,100	Idem.	Colis postaux.	3,100
Rousselot.	Surnumér <sup>re</sup> .	Versailles.	"	Idem.	D <sup>re</sup> de Seine-et-Oise.	1,500
Lo Gall.	C. D.	Blois.	2,100	C. D.	Nantés.	2,100
Ouy.	Commis.	Idem.	1,500	Commis.	D <sup>re</sup> de Loir-et-Cher.	1,500
Tison.	Idem.	Nantés.	1,800	Idem.	Paris, central.	1,800
Cambesfort.	Idem.	Bordeaux-Central.	1,500	Idem.	Arcachon.	1,500
Dolplace.	Idem.	Saint-Quentin.	1,500	Idem.	Douai.	1,500
Geerts.	Idem.	Nice.	1,500	Idem.	Paris, central.	1,500
Forest.	Idem.	Idem.	1,500	Idem.	Idem.	1,500
Roucoules.	Idem.	Idem.	1,800	Idem.	Idem.	1,800
Prigent.	Idem.	Bordeaux-Central.	2,400	Idem.	Tarbes.	2,400
Boisson.	Surnumér <sup>re</sup> .	Arcachon.	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Châteauroux.	"
Lefranc.	Idem.	Douai.	"	Idem.	Saint-Quentin.	"
Roux.	Idem.	Valence.	"	Idem.	Saint-Dié.	"
Roux.	Idem.	En disponibilité.	"	Idem.	Bédarieux.	"
Chambéry.	Idem.	Laval.	"	Idem.	Saint-Brieuc.	"
Lerban.	Idem.	Brest, cours de té- légraphie.	"	Idem.	Laval.	"
Pierlot.	Commis.	Montceau.	1,500	Commis.	Manbeuge.	1,500
Munier.	Idem.	Chalon-sur-Saône.	1,800	Idem.	Remiremont.	1,800
Thomas.	Idem.	Remiremont.	1,500	Idem.	Chalon-sur-Saône.	1,500
Carpentier.	Idem.	En disponibilité.	"	Idem.	Fourmies.	1,500
Rézeda.	Idem.	Marseille.	1,800	Idem.	Constantine.	1,800

NOMS DES AGENTS	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Malitourne	Commis	Rochefort	fr. 1,500	Commis	La Rochelle	fr. 1,500
Papin	Idem	La Rochelle	1,500	Idem	Rochefort	1,500
Pons	Idem	Cannes	1,800	Idem	Draguignan	1,800
Dérix	Idem	Pantin	1,500	Idem	Asnières	1,500
Duco	Idem	Djidjelli	1,500	Idem	Alger, central	1,500
Bernard	Idem	Dellys	1,500	Idem	Idem	1,500
Hugoneng	Idem	Oran	1,500	Idem	Djidjelli	1,500
Blavot	Idem	Idem	1,500	Idem	Dellys	1,500
Grandet	Idem	Bordeaux-Central	1,500	Idem	Bordeaux-Bourse	1,500
Coumes	Idem	Idem	1,500	Idem	Idem	1,500
Turenne	Idem	Idem	1,500	Idem	Idem	1,500
Dansos	Idem	Agen	1,500	Idem	Bordeaux, central	1,500
Gary	Idem	La Rochelle	1,500	Idem	Idem	1,500
Abadie	Idem	Angoulême	1,500	Idem	Idem	1,500
Jacob	Idem	Bordeaux, central	2,100	Idem	Bordeaux-Salinières	2,100
Siauc	Idem	Idem	1,500	Idem	Idem	1,500
Barutel	Idem	La Rochelle	1,500	Idem	Bordeaux, central	1,500
Garnot	Idem	Dax	1,500	Idem	Idem	1,500
Hemmel	Idem	Paris, boulev. Ri- chard-Lenoir	1,800	Idem	Cacn	1,800
Serf	Idem	Meaux	1,500	Idem	Paris, houl. Richard- Lenoir	1,500
Pincon	Idem	Troyes	1,500	Idem	Meaux	1,500
Le Goff	Surnumér <sup>re</sup>	Bordeaux, central	"	Surnumér	Bordeaux-Bourse	"
Eygout	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Counord	Idem	Poitiers	"	Idem	Bordeaux, central	"
Batigne	Idem	Albi	"	Idem	Angoulême	"
Barrsau	Idem	Idem	"	Idem	Bordeaux, central	"
Barbaza	Idem	Castres	"	Idem	Idem	"
Lamolliuairic	Idem	Montauban	"	Idem	La Rochelle	"
Malié	Idem	Vannes	"	Idem	Dreux	"
Sébillotte	Idem	Semur	"	Idem	Montluçon	"
Sommet			"	Idem	Semur	"
Blanc	Surnumér <sup>re</sup>	Dijon	"	Idem	Marseille-Bourse	"
Viennot	Idem	Corbeil	"	Idem	Dijon	"
Barles	Idem	En disponibilité	"	Idem	Corbeil	"
Gascard	Commis	Paris-Bourse	1,500	Commis	Noyers	1,500
Jaffaux	Idem	Nevers	1,500	Idem	Paris-Bourse	1,500
Signoret	Idem	Montluçon	1,500	Idem	Moulins	1,500
Grebet	Idem	Paris, r. de Choiseul	1,800	Idem	Paris, central	1,800
Billard	Idem	Montargis	1,500	Idem	Paris, r. de Choiseul	1,500
La coste	Idem	Paris 32	2,400	Idem	Paris, central	2,400
Regard	Idem	Marseille-Bourse	2,700	Idem	Paris 32	2,700
Gratias	Idem	Decazeville	1,500	Idem	Blois, rec. princip.	1,500
Costos	Commis	Blois, rec. princip <sup>le</sup>	1,500	Idem	Decazeville	1,500
Herry	Surnumér <sup>re</sup>	Paris, central	"	Surnumér	Beauvais	"
Poulalion	Ex surnum <sup>re</sup>		"	Idem	Pantin	"
Ournade	Surnumér <sup>re</sup>	Bagnères-de-Luchon	"	Idem	Toulouse, central	"
Roubiro	Idem	Toulouse	"	Idem	Bagnères-de-Luchon	"
Leca	Idem	Hyères	"	Idem	Marseille, central	"
Valroff	Commis	En disponibilité	"	Commis	Chalon-sur-Saône	1,500
Blanc	Idem	Aix-les-Bains	2,100	Idem	Clermont-Ferrand	2,100
Cordier	Idem	Nice	1,800	Idem	Aix-les-Bains	1,800
Hcydt	Idem	Paris, central	2,400	Idem	Paris, ser <sup>re</sup> officiel	2,400
Laurons	Idem	Nice	1,800	Idem	Paris, central	1,800
Durand	Idem	Marseille, contral	1,800	Idem	Toulouse, central	1,800
Charneau	Idem	Besançon, rec pr <sup>le</sup>	1,800	Idem	Besançon-Chaprais	1,800
Fousseret	Idem	Idem	1,800	Idem	Idem	1,800
Dabois	Idem	En disponibilité	"	Idem	Besançon, rec. pr.	1,500
Loigerot	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,800



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Sourbé. ....	Commis. ....	Nice.....	1,800	Commis ....	Paris, central.....	1,800
Jaunâtre. ....	Idem. ....	Fontenay-le-Comte.	1,500	Idem. ....	La Roche-sur-Yon .	1,500
Calmel. ....	Idem. ....	Libourne.....	1,800	Idem. ....	Fontenay-le-Comte.	1,800
Mitaine. ....	Com. princ..	Lyon, central.....	2,700	Com. princ..	Saint-Malo.....	2,700
Chigros. ....	Commis. ....	S <sup>t</sup> -Etienne-Badouil- lère.	2,100	Commis. ....	Lyon, central.....	2,100
Peyrafort. ....	Idem. ....	Paris, central.....	2,100	Idem. ....	Paris, dir. technique	2,100
Reboul. ....	Idem. ....	Nice.....	1,800	Idem. ....	Paris, central.....	1,800
de Fresquet. ....	Idem. ....	Marseille, cours du Chapitre.	1,500	Idem. ....	Aix (B.-du-Rhône).	1,500
Luigi. ....	Idem. ....	La Ciotat.....	1,500	Idem. ....	Marseille, central..	1,500
Alaux. ....	Surnumér <sup>re</sup> .	Oran.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Arzew.....	"
Rouzaud. ....	Idem. ....	Cannes.....	"	Idem. ....	Marseille, central..	"
de Cappe. ....	Idem. ....	Idem.....	"	Idem. ....	Orléans.....	"
Rouzeau. ....	Idem. ....	Orléans.....	"	Idem. ....	Nogent-le-Rotrou..	"
Bertrand. ....	Idem. ....	Montpellier, cours de télégraphie.	"	Idem. ....	Béziers.....	"
Millavet. ....	Idem. ....	Castres.....	"	Idem. ....	Langon.....	"
Trévédv. ....	Contrôleur..	Caen.....	2,700	Contrôl. chef de service.	Au Tonkin.....	3,000
Fournier. ....	Commis ....	Le Havre.....	2,400	Commis ....	Mis à la disposit <sup>on</sup> du Min. de la marine.	2,400
Raymond. ....	Idem. ....	Perpignan.....	2,400	Idem. ....	Idem.....	2,400
Le Baron. ....	Idem. ....	Bayeux.....	1,500	Idem. ....	Idem.....	1,500
Douville. ....	Idem. ....	Rouen, central....	1,800	Idem. ....	Elbeuf.....	1,800
Mahé. ....	Idem. ....	Paris, pl. de la Rép.	1,500	Idem. ....	Rouen, central....	1,500
Chardon. ....	Idem. ....	Alger.....	2,400	Idem. ....	Constantine.....	2,400
Bouvier. ....	Idem. ....	Cherbourg.....	1,500	Idem. ....	Caen.....	1,500
Lo Brun. ....	Idem. ....	Mortain.....	1,500	Idem. ....	Cherbourg.....	1,500
Dechelle. ....	Commis aux.	Le Puy.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	La Tour-du-Pin...	"
Vallée. ....	Commis ....	Compiègne.....	1,500	Commis ....	Mantes.....	1,500
Coquel. ....	Idem. ....	Laon.....	1,500	Idem. ....	Caen.....	1,500
Briffaz. ....	Idem. ....	Nice.....	1,800	Idem. ....	Clermont-Ferrand..	1,800
Gardille. ....	Idem. ....	Idem.....	1,800	Idem. ....	Idem.....	1,800
Vacher. ....	Idem. ....	Idem.....	2,100	Idem. ....	Idem.....	2,100
Rouro. ....	Idem. ....	Idem.....	2,100	Idem. ....	Idem.....	2,100
Clément. ....	Idem. ....	Lunéville.....	2,100	Idem. ....	Épinal.....	2,100
Déloy. ....	Idem. ....	Nancy.....	1,800	Idem. ....	Lunéville.....	1,800
Molitor. ....	Idem. ....	Paris, Bercy.....	1,500	Idem. ....	Nancy.....	1,500
Hayet. ....	Idem. ....	En disponibilité..	"	Idem. ....	Limoges, dir. techn.	2,400
Geffroy. ....	Surnumér <sup>re</sup> .	Falaise.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Caen.....	"
André. ....	Idem. ....	En disponibilité..	"	Idem. ....	Falaise.....	"
Philippe. ....	Idem. ....	Granville.....	"	Idem. ....	Caen.....	"
Renier. ....	Idem. ....	Houffleur.....	"	Idem. ....	Paris R. P.....	"
Préveraud. ....	Idem. ....	Saintes.....	"	Commis ....	Houffleur.....	1,500
Guépratte. ....	Idem. ....	Brest.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Saintes.....	"
Renier. ....	Idem. ....	Paris R. P.....	"	Idem. ....	Paris 31.....	"
Schutz. ....	Idem. ....	Lille.....	"	Idem. ....	Havre (Port).....	"
Loiseaux. ....	Idem. ....	Paris R. P.....	"	Idem. ....	Lille.....	"
Lautier. ....	Commis ....	Montpellier.....	2,400	C <sup>is</sup> princ....	Bergerac.....	2,700
Bédès. ....	Surnumér <sup>re</sup> .	Pezénas.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Montpellier.....	"
Durand. ....	Idem. ....	Montpellier.....	"	Idem. ....	Pezénas.....	"
Charles. ....	Commis ....	Sens.....	1,500	Commis ....	Grenoble.....	1,500
Herbet. ....	Idem. ....	Paris 17.....	1,500	Idem. ....	Amiens.....	1,500
Debusigne. ....	Idem. ....	Ligne de l'Ouest..	1,500	Idem. ....	Paris 17.....	1,500
Ercole. ....	Facteur....	Marseille.....	1,100	Idem. ....	Marseille.....	1,500
Lesage. ....	Commis ....	Ligné du Nord...	1,500	Idem. ....	Calais.....	1,500
Galibert. ....	Idem. ....	Nantes.....	1,500	Idem. ....	Ligne du Nord...	1,500
Clerc la Salle. ....	Idem. ....	Bône.....	2,700	Idem. ....	Nantes.....	2,700
Monferrini. ....	Surnumér <sup>re</sup> .	Aumale.....	"	Idem. ....	Bône.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou SERVICES.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou SERVICES.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Rolland.....	Com. princ..	Marseille, R. P....	2,700	Com. princ..	Marseille, cours du Chapitre.	2,700
Euisson.....	Chef de brig.	Ligne de la Méditer.	3,000	Idem.....	Marseille R. P.....	3,000
Bénézech.....	C <sup>is</sup> principal.	Idem.....	3,000	Chef de brig.	Ligne de la Méditer.	3,000
Pize.....	Commis....	Idem.....	2,400	Faisant 1 <sup>ons</sup> de com. pr.	Idem.....	2,400
Bernard.....	C <sup>is</sup> principal.	Dijon.....	3,000	C <sup>is</sup> principal.	Épinal.....	3,000
Bureau.....	Commis....	Lons-le-Saunier...	2,700	Idem.....	Dijon.....	2,700
Costédat.....	Idem.....	Fontenay-le-Comte.	1,800	Commis....	Paris 4.....	1,800
Michel.....	Idem.....	Paris 20.....	2,100	Idem.....	Paris 31.....	2,100
Royer.....	Idem.....	Paris 31.....	1,500	Idem.....	Paris 20.....	1,500
Cherbonnier.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500	Idem.....	Paris 50.....	1,500
Chopard.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 51.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Ligne de l'Est.....	"
André.....	Commis....	Ligne de l'Est.....	1,500	Commis....	Paris 51.....	1,500
Bley.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 55.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Ligne de l'Est.....	"
Chutry.....	Commis....	Ligne de l'Est.....	1,500	Commis....	Paris 55.....	1,500
Colin.....	Idem.....	Paris 18.....	1,500	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500
Ely.....	C. D.....	Quimper.....	2,100	Idem.....	Salonique.....	2,100
Bellon.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Brest.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Saint Lô.....	"
Arnoux.....	Commis....	Saint-Amand.....	1,800	Commis....	Saint-Denis.....	1,800
Marion.....	Idem.....	Nîmes.....	2,100	Idem.....	Saint-Amand.....	2,100
Chilini.....	Idem.....	Ligne de la Méditer.	1,500	Idem.....	Nîmes.....	1,500
Joseph.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	1,800	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800
Marandet.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	2,100	Idem.....	Ligne du Nord.....	2,100
Brevière.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 17.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	"
Sol.....	Idem.....	Réclamations.....	"	Commis....	Paris 17.....	1,500
Combes.....	Commis....	Évreux.....	1,500	Idem.....	Paris 4.....	1,500
Pasquier.....	Idem.....	Paris R. P.....	1,500	Idem.....	Évreux.....	1,500
Ferrier.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 47.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	"
Mallard.....	Idem.....	Brest.....	"	Idem.....	Paris 47.....	"
Charles.....	Commis....	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Commis....	Ligne de Lyon.....	1,500
Litre.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800	Idem.....	Lig. du Sud-Ouest.	1,800
Boissel.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 31.....	"
Bourdillat.....	Commis....	Paris 3.....	2,100	Commis....	Paris 18.....	2,100
Rogic.....	Idem.....	Paris 18.....	2,100	Idem.....	Paris 3.....	2,100
Gress.....	Idem.....	Lunéville.....	2,400	C <sup>is</sup> principal.	Rennes.....	2,700
Mougeot.....	Idem.....	Laon.....	1,500	Commis....	Lunéville.....	1,500
Bardin.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Mirecourt.....	"	Idem.....	Laon.....	1,500
Boissin.....	Idem.....	Montpellier.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Provins.....	"
Prat.....	Commis....	Dax.....	1,500	Commis....	La Rochelle.....	1,500
Bourrouse.....	Récoveur.	Samatan.....	1,400	Idem.....	Dax.....	1,800
Parizot.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Administ <sup>on</sup> centrale.	"	Idem.....	Paris 37.....	1,500
Salomon.....	Commis....	Libourne.....	1,500	Idem.....	Bordeaux.....	1,500
Clairin.....	Idem.....	Bordeaux.....	1,500	Idem.....	Libourne.....	1,500
Ferrier.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Constantine.....	"
Courty.....	Idem.....	Paris 54.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Chavaud.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 54.....	"
Boutarel.....	Commis....	Ligne de l'Est.....	1,800	Commis....	Ligne du Sud-Ouest	1,800
Sarazin.....	Idem.....	Lig. du Sud-Ouest..	1,500	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500
Le Divellec.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Rennes.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Lorient.....	"
Leforestier.....	Commis....	Angers.....	1,500	Commis....	Rennes.....	1,500
Terrien.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Saint-Nazaire.....	"	Idem.....	Angers.....	1,500
André.....	Idem.....	Brest.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Saint-Nazaire.....	"
Ponty.....	Commis....	Toul.....	2,400	Faisant 1 <sup>ons</sup> de com. pr.	Rennes.....	2,400
Bernard.....	Idem.....	Paris 2.....	1,500	Commis....	Toulon.....	1,500
Rouault.....	"	Ex-récoveur.....	"	Idem.....	Paris 2.....	1,800
Pinçon.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Lille.....	"
Cunin.....	Com. princ..	Ligne de l'Ouest...	3,000	Chef de bri- gade.	Ligne du Sud-Ouest	3,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Lefèvre.....	Commis....	Ligne du Nord....	2,400	Faisant f <sup>ons</sup> de com <sup>is</sup> p <sup>al</sup> .	Ligne de l'Ouest ..	2,400
Legrès.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Paris R. P. ....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Ligne du Nord....	"
Leblond.....	Commis....	Paris 10.....	2,400	Commis....	Paris 31.....	2,400
Herbez.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Paris 35.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Paris 10.....	"
Rigaudières ..	Idem.....	Paris R. P. ....	"	Idem.....	Paris 35.....	"
Pouget.....	Commis....	Aubenas.....	2,700	Commis....	Grenoble.....	2,700
Favard.....	Idem.....	Ligne du Nord....	1,800	Idem.....	Aubenas.....	1,800
Beunet.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	St-Pierre-lès-Calais.	"	Idem.....	Laon.....	1,500
Belperche.....	Idem.....	Calais.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	St-Pierre-lès-Calais.	"
Sauget.....	Idem.....	Paris R. P. ....	"	Idem.....	Paris 64.....	"
Lassalle.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 18.....	"
Martin.....	Commis....	Ligne de la Méditer.	1,800	Commis....	Ligne du Sud-Ouest	1,800
Colonna.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Idem.....	Ligne de la Méditer.	1,500
Villeeneuve.....	Idem.....	Alger.....	1,500	Idem.....	Limoges.....	1,500
Dairo.....	Idem.....	Limoges.....	1,800	Idem.....	Alger.....	1,800
Firmin.....	Idem.....	Angers.....	1,800	Idem.....	Rodez.....	1,800
Pellé.....	Idem.....	Laval.....	1,500	Idem.....	Angers.....	1,500
Frigière.....	.....	Ex-commis.....	"	Idem.....	Sens.....	1,500
Pons.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Fontenay-le-C.....	1,500
Delphy.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 48.....	1,800
Burlureauux.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Toul.....	1,500
Deligne.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Calais.....	1,800
Lambinet.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris R. P. ....	1,500
Bourgeot.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Mirvard.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Montluçon.....	1,500
Gobé.....	.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne du Nord....	1,500
Varachaud.....	Commis....	Bordeaux.....	2,400	Faisant f <sup>ons</sup> de com <sup>is</sup> p <sup>al</sup> .	Libourne.....	2,400
Laporte.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	2,400	Idem.....	Sur place.....	2,400
Varachaud.....	Idem.....	Libourne.....	2,400	Com. princ.	Idem.....	2,700
Raynal.....	Idem.....	Rodez.....	1,800	Commis....	Laval.....	1,800
Avril.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Granville.....	"	Idem.....	Saint-Lô.....	1,500
Bellon.....	Idem.....	Saint-Lô.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Granville.....	"
Massou.....	Commis....	Nancy.....	1,500	Commis....	Reims.....	1,500
Abelhauser.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Reims.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Nancy.....	"
Dufour.....	.....	Ex-commis princip.	"	C. P.....	Paris R. P. ....	3,000
Bellon.....	C. D.....	Amiens.....	1,800	Commis....	Paris 4.....	1,800
Bourgues.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Hyères.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Romans.....	"
Passebois.....	Idem.....	Montpellier.....	"	Idem.....	Hyères.....	"
Blet.....	Brig. facteur	Melun.....	1,000	Commis....	Paris R. P. ....	1,500
Dannecker.....	Chef de brigade.	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Chef de brigade.	Ligne de l'Est .....	3,000
Duffour.....	Com. princ.	Idem.....	3,000	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	3,000
Verdier.....	Commis....	Montpellier.....	1,800	Commis....	Paris 16.....	1,800
Louvrier.....	Idem.....	Paris 16.....	1,500	Idem.....	Montpellier.....	1,500
Blanc.....	Idem.....	Compiègne.....	1,800	Idem.....	Clermont.....	1,800
Paitreau.....	Idem.....	Le Mans.....	1,500	Idem.....	Compiègne.....	1,500
Lefèvre.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Clermont.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Le Mans.....	"
Lavergne.....	Commis....	Ligne de l'Est .....	1,500	Commis....	Ligne du Sud-Ouest	1,500
Gallet.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Idem.....	Ligne de l'Est .....	1,800
Lesser.....	Idem.....	Saint-Lô.....	2,100	Idem.....	Paris 78.....	2,100
Tranchemer.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Brest.....	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Saint-Lô.....	"
Borromé.....	Commis....	Tarbes.....	1,500	Commis....	Pau.....	1,500
Latour.....	Idem.....	Toulouse.....	1,800	Idem.....	Tarbes.....	1,800
Maurel.....	Idem.....	Montpellier.....	1,500	Idem.....	Toulouse.....	1,500
Raoul.....	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	1,500	Idem.....	Montpellier.....	1,500
Verdié.....	Idem.....	Bordeaux.....	1,800	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	1,800
Roussoulet.....	Idem.....	Pau.....	1,500	Idem.....	Bordeaux.....	1,500
Perrenot.....	Idem.....	Ligne de l'Est .....	1,500	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
			fr.			fr.
MM. Lieutet.....	Commis.....	Ligne de Lyon.....	1,500	Commis.....	Ligne de l'Est.....	1,500
Michel.....	Idem.....	Bar-le-Duc.....	1,500	Idem.....	Saint-Dié.....	1,500
Combe.....	Idem.....	Nevers.....	1,500	Idem.....	Bar-le-Duc.....	1,500
Defer.....	Idem.....	Provins.....	1,500	Idem.....	Nevers.....	1,500
Lefevre.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Melan.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Provins.....	"
Schaefflé.....	Commis.....	Saint-Dié.....	1,800	Commis.....	Melan.....	1,800
Frigière.....	Idem.....	Sens.....	1,500	Idem.....	Grenoble.....	1,500
Charles.....	Idem.....	Grenoble.....	1,500	Idem.....	Sens.....	1,500
Eberswiller.....	Com. princ.....	Paris.....	3,000	Com. princ.....	Paris 48.....	3,000
Leduc I.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Châtillon-sur-Seine.....	"	Commis.....	Idem.....	1,500
Galland.....	Commis.....	S <sup>t</sup> -Denis-sur-Seine.....	1,500	Idem.....	Idem.....	1,500
Ylasse.....	Idem.....	Bastia.....	1,500	Idem.....	Idem.....	1,500
Gimalac.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Administ <sup>on</sup> centrale.....	"	Idem.....	Paris 24.....	1,500
Alquié.....	Idem.....	Montpellier.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Châtillon-sur-Seine.....	"
Carcassonne.....	.....	Ex-surnuméraire.....	"	Commis.....	S <sup>t</sup> -Denis-sur-Seine.....	1,500
Roulot.....	Commis.....	Besançon R. P.....	1,800	Idem.....	Besançon, cours des Chaprais.....	1,800
Astié.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Montpellier.....	"	Idem.....	Besançon.....	"
Frapart.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Bordeaux-Chartrons.....	"
Dubois.....	Receveur.....	Nogent-le-Rotrou.....	2,200	Com. princ.....	Paris 68.....	2,700
Lissoir.....	Com. princ.....	Tours.....	2,700	Idem.....	Paris 48.....	2,700
Rattozzi.....	Idem.....	Bône.....	3,000	Idem.....	Tours.....	3,000
Rappart.....	Commis.....	Paris 69.....	1,500	Commis.....	Paris 75.....	1,500
André.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800	Idem.....	Ligne du Nord.....	1,800
Martinet.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	1,800	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800
Jaouennot.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Brest.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Loval.....	"
Vauchez.....	Commis.....	Lons-le-Saunier.....	2,400	F. fons de C.P.....	Besançon.....	2,400
Rodolphe.....	Idem.....	Mâcon.....	1,500	Commis.....	Lons-le-Saunier.....	1,500
Bénat.....	Idem.....	Paris 36.....	1,500	Idem.....	Mâcon.....	1,500
Jeunet.....	Surnumér <sup>re</sup> .....	Paris 10.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Paris 36.....	"
Legris.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	"	Idem.....	Paris 10.....	"
Banon.....	Idem.....	Marseille.....	"	Commis.....	Sur place.....	1,500
Basque.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Feste.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Husson.....	Idem.....	Lille.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Moreau.....	Idem.....	Constantinople.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Aguillon.....	.....	.....	"	Surnumér <sup>re</sup> .....	Lyon.....	"
Terzualli.....	.....	.....	"	Idem.....	Aumale.....	"
Mougeot.....	.....	.....	"	Idem.....	Mirecourt.....	"
Sautet.....	.....	.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Miot.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lacroix.....	.....	.....	"	Idem.....	Paris, c. de télégrap.....	"
Accollus.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Maignot.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Tissier.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Demourgues.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Cavel.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Pelet.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Vauquois.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Robert.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Leroy.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Collignon.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Weltz r.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lacroix.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lauriaux.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Moutoriol.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Joly.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Foury.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
David.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Rouget.....	.....	.....	"	Idem.....	Idem.....	"



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Genin.....			fr.	Surnumér <sup>re</sup> ..	Paris, c. de télégrap.	fr.
Ricard.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Labye.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Galotto.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Droguet.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Rapenot.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Baretto.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Collin.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Devy.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Tassin.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Dairont.....			"	Idem.....	Idem.....	"
David.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Jacotey.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Lefèvre.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Cordier.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Giron.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Brun.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Binet.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Blampain.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Cornet.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Drouilly.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Chapron.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Monthul.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Granier.....			"	Idem.....	Montpellier, cours de télégraphie.	"
Roux-Serret.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Camail.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Darnaud.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Marcol.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Hugonin.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Castin.....			"	Idem.....	Idem.....	"
de Condé.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Barré.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Rolland.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Guillen.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Bonnier.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Molinier.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Ducros.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Isnard.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Laporte.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Laulanié.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Fournier.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Pascal.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Fromaget.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Swieszewski.....			"	Idem.....	Bordeaux, cours de télégraphie.	"
Morras.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Moybier.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Tatin.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Coloni.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Fort.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Fortage.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Vidnau.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Barat dit. Gas- ban.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Dulas.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Bouhomme.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Barbe.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Quiri.....			"	Idem.....	Idem.....	"
Ducaud.....			"	Idem.....	Idem.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Millet.....			»	Surnumér <sup>re</sup> ..	Bordeaux, cours de télégraphie.	»
Lacoste.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Bertruc.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Deyze.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Vèze.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Lagesle.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Rozé.....			»	Idem.....	Brest, cours de tél.	»
le Page.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Hervé.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Dubief.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Blanc.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Illicn.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Fantou.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Petit.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Lainé.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Leroy.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Ronault.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Séjoarné.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Poulié.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Delassaux.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Denis.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Lacurie.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Belimes.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Blatié.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Jonval.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Chairy.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Vigreux.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Roilly.....			»	Idem.....	Idem.....	»
Charvet.....			»	Idem.....	Paris R. P.....	»
Morier.....			»	Idem.....	Rochefort.....	»
Bérard.....			»	Recev.....	Paris 12.....	»
Alata.....			»	Idem.....	Bastia.....	»
Germain.....			»	Idem.....	Besançon.....	»
Pouyès.....			»	Idem.....	Paris 60.....	»
Coutant.....			»	Idem.....	Lille.....	»
M <sup>mes</sup> Strub.....	Recev.....	La Chaux-Neuve.....	1,200	Recev.....	Mamirolle.....	1,200
Nault.....	Idem.....	Rouzières.....	1,000	Idem.....	Rochecorbon.....	1,000
Viannay.....	Idem.....	Lanslebourg.....	800	Idem.....	Le Bourget-du-Lac.....	800
Jobard.....	Aide.....	Besançon.....	»	Idem.....	La Chaux-Neuve.....	800
Belin.....	Recev.....	Chatelet-en-Berry.....	800	Idem.....	Uchizy.....	800
Chevrolais.....	Idem.....	Chomaze.....	800	Idem.....	Louverné.....	800
M. Lucas.....	Com. princ.....	Saint-Malo.....	3,000	Idem.....	Lannion.....	2,700
M <sup>me</sup> Ferrand.....	Recev.....	Entraigues-sur-Vo- lanes.....	1,400	Idem.....	Saint-Quentin-la- Poterie.....	1,400
Pourchaire.....	Idem.....	Uchizy.....	1,200	Idem.....	Entraigues-s.-Vol <sup>ans</sup> .....	1,200
Quantin.....	Idem.....	Dissay-sur-Cour- cillon.....	800	Idem.....	Chemazé.....	800
Belletré.....	Idem.....	Saint-Riquier.....	1,400	Idem.....	Londinières.....	1,400
M. Macron.....	Idem.....	Heudicourt.....	800	Idem.....	Saint-Riquier.....	800
M <sup>me</sup> Francastel.....	Idem.....	Cerdon.....	1,400	Idem.....	Hyères-Carqueaux.....	1,400
M. Jouglé.....	Idem.....	Caux.....	1,000	Idem.....	Servian.....	1,000
M <sup>me</sup> Rioci.....	Idem.....	Montesquiou-s.-L <sup>osse</sup> .....	1,200	Idem.....	Samatan.....	1,200
M. Latzarus.....	Idem.....	Monthoumet.....	800	Idem.....	Montchamp.....	800
M <sup>mes</sup> Robert.....	Idem.....	Sucy-en-Brie.....	1,400	Idem.....	Bagneux.....	1,400
Chevrier.....	Idem.....	Vigny.....	1,200	Idem.....	Sucy-en-Brie.....	1,200
Auricoste.....	Idem.....	Mercuès.....	1,400	Idem.....	Castelfranc.....	1,400
Calvayrac.....	Idem.....	Sorède.....	800	Idem.....	Saint-Laurent-do- la-Salanque.....	800
Yonssouf.....	Idem.....	Le Fondouck.....	1,000	Idem.....	Saint-Eugène.....	1,000



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENT. fr.
M <sup>me</sup> Achard.....	Receveuse...	Bou-Medfa.....	1,000	Recev.....	La Bouzaréah.....	1,000
MM. Astolfi.....	Fact. boitier.	Bourkika.....	"	Idem.....	Bou Medfa.....	1,000
Soubillard.....	Idem.....	Condé-Smendou...	1,000	Idem.....	Condé-Smendou...	1,000
Aubron.....	Recev.....	Juzennecourt.....	1,400	Idem.....	Carignan.....	1,600
M <sup>mes</sup> Villemin.....	Idem.....	Seilhans.....	1,200	Idem.....	Juzennecourt.....	1,200
Dedet.....	Idem.....	Ennezat.....	1,400	Idem.....	Ahun.....	1,400
Debord.....	Idem.....	Ahun.....	1,200	Idem.....	Ennezat.....	1,200
Paban.....	Idem.....	Cotignac.....	1,200	Idem.....	Sail'aus.....	1,200
Perrier.....	Idem.....	Le Bec-Hellouin...	1,400	Idem.....	Cotignac.....	1,400
Dufour.....	Idem.....	Cuise-la-Motte...	1,400	Idem.....	Anglesqueville...	1,400
Roussou.....	Idem.....	Viroux-Molhain...	1,400	Idem.....	Cuise-la-Motte...	1,400
de Puthoux.....	Idem.....	Anglesqueville...	800	Idem.....	Viroux-Molhain...	800
Jorlin.....	Idem.....	Vienne-en-Val.....	800	Idem.....	Villiers-S <sup>t</sup> -Benoit...	800
Daynes.....	Idem.....	Osséja.....	800	Idem.....	Lévignac-sur-Save...	800
Ressier.....	Idem.....	Espezol.....	1,000	Idem.....	Argeliers.....	1,000
MM. Remy.....	Idem.....	Le Camp d'Avor...	1,800	Idem.....	Saint-Galais.....	2,000
Werner.....	Idem.....	Saint-Benin-d'Azy...	800	Idem.....	Le Camp d'Avor...	1,000
M <sup>mes</sup> Carnier.....	Idem.....	Couleuvre.....	1,200	Idem.....	Saint-Benin-d'Azy...	1,400
Lecorbeiller.....	Idem.....	Méaluc.....	1,200	Idem.....	Couleuvre.....	1,400
Aubert.....	Idem.....	S <sup>t</sup> -Jean-de-Bournay...	1,400	Idem.....	Montalieu-Vercieu...	1,400
M. Bonhomme.....	Idem.....	Laffrey.....	1,200	Idem.....	S <sup>t</sup> -Jean-de-Rouvray...	1,200
M <sup>me</sup> Petit.....	Idem.....	Gresy-sur-Isère...	800	Idem.....	Laffrey.....	800
M. Colonna.....	Idem.....	Ciamanacce.....	800	Idem.....	Pero-Casevecchie...	800
M <sup>mes</sup> Le Guellant...	Idem.....	Louargat.....	1,200	Idem.....	Mur-de-Bretagne...	1,200
Blanche.....	Idem.....	Mur-de-Bretagne...	1,000	Idem.....	Louargat.....	1,000
MM. Corniquel...	Idem.....	Saintes.....	4,000	Rec. princip.	Rennes.....	4,000
Petit.....	Com. princ..	Laval.....	2,700	Recev.....	Lannion.....	2,700
M. Roux.....	Recev.....	Jarnac-Champagne...	1,000	Idem.....	Saint-Georges-de-Di- donne.	1,000
Mercier - Valen- tin.....	Idem.....	Saint-Georges-de-Di- donne.	800	Idem.....	Jarnac-Champagne...	800
Varsaigne.....	Idem.....	Citters.....	800	Idem.....	Somme-dieu.....	800
MM. Antoni.....	Commis aux.	Constantine.....	1,200	Idem.....	Châteaudun-du-R...	1,000
Dupré.....	Commis.....	Paris 22.....	2,100	Idem.....	Saint-Florent.....	2,000
Verlhac.....	Idem.....	Brive.....	2,700	Idem.....	Nogent-le-Rotrou...	2,400
Charvy.....	Recev.....	La Lizolle.....	1,400	Idem.....	Chantelle.....	1,400
M <sup>mes</sup> Lesage.....	Idem.....	Fournes-en-Weppes...	1,200	Idem.....	Renescure.....	1,200
Lecœuvre.....	Idem.....	Renescure.....	800	Idem.....	Fournes-en-Weppes...	800
MM. Pouydessus...	Idem.....	Bordeaux - Fondau- dège.	3,500	Idem.....	Bordeaux - Salinières	3,500
Mouer.....	Com. princ..	Bordeaux central...	3,300	Idem.....	Bordeaux - Fondau- dège.	3,000
M <sup>me</sup> Ritouret.....	Receveuse...	Cierp.....	1,000	Idem.....	Salies-du-Salat...	1,000
Casso.....	Idem.....	Salies-du-Salat...	1,800	Idem.....	Lanta.....	1,800
Nombral.....	Idem.....	Lanta.....	1,400	Idem.....	Cierp.....	1,400
De Percy.....	Idem.....	Feuquières.....	800	Idem.....	Ivry-le-Temple...	800
Fleischelle.....	Idem.....	Ivry-le-Temple...	800	Idem.....	Feuquières.....	800
Gautier.....	"	"	"	Idem.....	Trèves.....	800
Peysson.....	"	"	"	Idem.....	Lanslebourg.....	800
Bertro.....	"	"	"	Idem.....	Mailleau.....	800
Mococoin.....	"	"	"	Idem.....	Baigts.....	800
Domery.....	"	"	"	Idem.....	Châtelet-en-Berry...	800
La'ou.....	"	"	"	Idem.....	Gontaud.....	800
Philippe.....	"	"	"	Idem.....	Montcresson.....	800
Menessier.....	"	"	"	Idem.....	Précy-sur-Oise.....	800
Alauze.....	"	"	"	Idem.....	Caux.....	800
Barbé.....	"	"	"	Idem.....	Castelnau-d'Auxan...	800
Vermay.....	"	"	"	Idem.....	Cerdon.....	800
Poulalion.....	"	"	"	Idem.....	La Vacquerie.....	800
Levalé.....	"	"	"	Idem.....	Pierrefitte-sur-Loire	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENT.
M <sup>me</sup> Serro.....			fr.	Recov.....	Sainte-Tulle.....	800
Barhance.....			"	Idem.....	Cornus.....	800
Rambaud.....			"	Idem.....	Razac-sur-l'Isle.....	800
Lafont.....			"	Idem.....	Saint-Feyre.....	800
Simoni.....			"	Idem.....	Fleurus.....	1,000
Populus.....			"	Idem.....	Canly.....	800
Page.....			"	Idem.....	Rouzières.....	800
Divergne.....			"	Idem.....	Heudicourt.....	800
Forestier.....			"	Idem.....	Saint-Mathieu.....	800
Dupont.....			"	Idem.....	Gommegnies.....	800
Hobert.....			"	Idem.....	Callignes.....	800
Lapelle.....			"	Idem.....	Montesquieu-s-Losse.....	800
Fuma.....			"	Idem.....	Osséja.....	800
Borrel.....			"	Idem.....	Espezel.....	800
Léger.....			"	Idem.....	Dixmont.....	800
Bonnain.....			"	Idem.....	Castelfranc.....	800
Testud.....			"	Idem.....	Saint-Fortunat.....	800
Séguin.....			"	Idem.....	Grésy-sur-Isère.....	800
Bonain.....			"	Idem.....	Mercuès.....	800
Mazoreau.....			"	Idem.....	Saint-Sauvant.....	800
Guibaud.....			"	Idem.....	Le Fondouck.....	1,000
Poli.....			"	Idem.....	Maison-Blanche.....	1,000
Luciani.....			"	Idem.....	Novi.....	1,000
M. Sauvage.....			"	Idem.....	Aïn-el-Hadjar.....	1,000
M <sup>me</sup> Decombaz.....			"	Idem.....	Bosquet.....	1,000
Jouffre.....			"	Idem.....	Sorges.....	800
Spanna.....			"	Idem.....	Nebouzat.....	800
Pillette.....			"	Idem.....	Chuelles.....	800

*Classement par ordre de mérite des candidats ayant subi avec succès l'examen du 9 avril 1883 pour l'admission aux emplois de commis à l'administration centrale et dans les directions départementales.*

N <sup>o</sup> de classe- ment.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES	N <sup>o</sup> de classe- ment.	NOMS DES AGENTS.	RÉSIDENCES OU SERVICES.
	1	MM. Laroze.....		Paris R. P.	23
2	Oüy.....	Blois.	24	Rothiot.....	Dir. du personnel.
3	Genty.....	Alger.	25	Petit.....	Orléans.
4	Postelle.....	Paris R. P.	26	Vernier.....	Direct. du cabinet.
5	Braué.....	Paris central.	27	Baudement.....	Paris-Bastille.
6	Renaud.....	Paris 10 bis.	28	Liotard.....	Le Puy.
7	Guibal.....	Paris central.	29	Chatonet.....	Paris R. P.
8	de Mauheulles.	Cavignac.	30	Bonnetain.....	Paris central.
9	Debon.....	Gare de Lyon.	31	Muscé.....	Cavaillon.
10	Trouche.....	Paris R. P.	32	de Lirac.....	Paris boulev. St-Denis
11	Travers.....	Paris 16.	33	Lacroix.....	Valence.
12	Mazuyer.....	Paris R. P.	34	Baradat.....	Mont-de-Marsan.
13	Rouquette.....	Paris central.	35	Micusset.....	Besançon.
14	Lava.....	Paris 23.	36	Rivière.....	Anancy.
15	Broglio.....	Paris 25.	37	Caillié.....	Bordeaux.
16	Henry.....	Besançon.	38	Lamarque.....	Pau.
17	Marchandine.....	Paris R. P.	39	Rey.....	Paris 78.
18	Perrette.....	Paris 16.	40	Raoul.....	Bordeaux.
19	Dartois.....	Lille.	41	Bourrel.....	Carcassonne.
20	Sardi.....	Apt.	42	Légier-Desgranges.	Périgueux.
21	Burgué.....	Angoulême.	43	Doby.....	Paris R. P.
22	Saux.....	Toulouse.	44	Billaudel.....	Paris 15.